

FICHE SANITAIRE – ANNEE 2023/2024

Valable pour : Ecole - Accueil de loisirs les Petits Loups – Cantine

- A remettre à l'enseignant avant le 12 juin 2023 -

➤ 1 fiche à compléter par enfant

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles. Elle évite de vous démunir du carnet de santé de l'enfant.

Nom de l'enfant	Prénom	Date de naissance	Classe en 2023/2024

VACCINATIONS :

Vaccins obligatoires :

- Diphtérie – Tétanos – Poliomyélite Nom du vaccin : _____ Date du dernier rappel : _____
Ou DT polio Date du dernier rappel : _____ Ou Tétra coq Date du dernier rappel : _____
 Hépatite B Date: _____ ROR (rubéole oreillons rougeole) Date: _____
 Coqueluche Date: _____ Méningocoque Date: _____
 Haemophilus influenzae B Date: _____ Pneumocoque Date: _____

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires : joindre un certificat médical de contre- indication.

ATTENTION : Le vaccin antitétanique ne présente aucune contre- indication.

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX :

L'enfant est-il **porteur de handicap** (lequel : _____) **Bénéficie-t-il de la AEEH ?** OUI NON

Merci de joindre la photocopie de l'attestation

L'enfant suit-il un **traitement médical** ? OUI NON

Si oui, merci de demander un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) à l'école, de le remplir et d'y joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants. Les boîtes de médicaments sont dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice. Aucun médicament ne pourra être pris sans PAI et sans ordonnance.

Vous devrez ensuite joindre, si besoin, le centre de loisirs les Petits Loups et la cantine et leur transmettre le PAI, l'ordonnance et les médicaments. Joindre une **photo d'identité**. L'école n'assure pas cette transmission d'informations.

Port de : Lentilles Lunettes Prothèses auditives Prothèses dentaires Autres _____

L'ENFANT A-T-IL EU LES MALADIES SUIVANTES :

- Rubéole Varicelle Angine Rhumatisme articulaire aigu
 Scarlatine Coqueluche Otite Rougeole Oreillons

L'ENFANT A-T-IL DES ALLERGIES ?

Allergies alimentaires : si OUI Préciser : _____

En cas d'allergie alimentaire signalée dans la fiche sanitaire en début d'année, quelle que soit la nature de l'allergie, l'élève ne pourra pas participer aux différentes manifestations culinaires organisées à l'école (goûters d'anniversaire, crêpes des conscrits, fête du goût, carnaval, cross de l'école...). Les parents sont invités dans ces cas à prévoir des collations de substitution.

Indiquer si votre enfant a des intolérances alimentaires (**qui n'empêchent pas de participer aux manifestations culinaires de l'école**) : _____

- Asthme Autre difficulté de santé Si OUI Préciser : _____
 Allergies médicamenteuses : si OUI Préciser : _____

En cas de réponse positive nécessitant la prise de médicaments : se rapprocher du directeur d'école pour l'établissement d'un PAI

AUTRES INDICATIONS A PRECISER :

Les **difficultés de santé** (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les **précautions à prendre** : _____

Déclare exacts les renseignements ci-dessus et autorise, l'école, l'accueil de loisirs, la cantine, à prendre, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant.

Fait à _____ Le _____

Signature du responsable légal :